

N°2023-04/36B

---

## Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

---

L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle Noël à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	10		<b>Pour :</b>	8
<b>En exercice :</b>	10	<b>Vote :</b>	<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	8		<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO.

**Absents excusés :** Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Secrétaire de séance :** Jean ROMEO

**Date de convocation :** 05 avril 2023

---

Le Président expose à l'assemblée,

Dans le cadre du recrutement de 4 agents à l'espace Aquasud, il convient de créer les postes suivants :

- 1 adjoint administratif
- 2 adjoints techniques
- 1 adjoint technique 20/35°

Il est proposé au Bureau de modifier le tableau des effectifs.

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

Entendu l'exposé du Président,

↳ **ACCEPTTE** de modifier le tableau des effectifs en conséquence,

↳ **DIT QUE** le nouveau tableau des effectifs du personnel intercommunal s'établit comme suit :

### **Emplois fonctionnels**

- 1 directeur général des services 40 à 80 000 habitants
- 1 directeur général adjoint des services 40 à 150 000 habitants
- 1 directeur général des services techniques 40 à 80 000 habitants

### **Filière administrative**

- 1 administrateur territorial
- 1 administrateur 1° classe
- 2 directeurs territoriaux
- 1 attaché hors classe
- 1 attaché principal
- 2 attachés territoriaux
- 1 rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe

- 1 rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe
- 3 rédacteurs
- 3 postes de chargé de mission : attaché contractuel (article 332-8-2° du code général de la fonction publique)
- 11 adjoints administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 15 adjoints administratifs principaux de 2<sup>ème</sup> classe
- 5 adjoints administratifs**
- 1 adjoint administratif 5/35°
- 1 adjoint administratif contractuel (article 332-13 du code général de la fonction publique)
- 3 adjoints administratifs contractuels (article 332-23-1° du code général de la fonction publique)
- 1 adjoint administratif contractuel 5/35°(article 332-23-1° du code général de la fonction publique)

#### **Filière technique**

- 1 ingénieur en chef
- 1 ingénieur hors classe
- 2 ingénieurs principaux
- 2 ingénieurs territoriaux
- 1 chargé de mission : ingénieur contractuel (article 332-8-2° de la loi du code général de la fonction publique)
- 4 techniciens territoriaux
- 3 techniciens principaux de 2<sup>ème</sup> classe
- 4 techniciens principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 34 agents de maîtrise principaux
- 22 agents de maîtrise
- 10 adjoints techniques principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 39 adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe
- 20 adjoints techniques**
- 2 adjoints techniques 20/35°**
- 3 adjoints techniques contractuels (article 332-13 du code général de la fonction publique)
- 12 adjoints techniques contractuels (article 332-23-1° du code général de la fonction publique)
- 1 adjoint technique 5/35°

#### **Filière sportive**

- 1 poste de chargé de mission : conseiller des APS contractuel (article 332-8-2° du code général de la fonction publique)
- 2 éducateurs APS contractuels (article 332-23-1° du code général de la fonction publique)
- 2 éducateurs APS
- 3 éducateurs APS principaux de 1<sup>ère</sup> classe
- 2 éducateurs APS principaux de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 éducateur APS (article 332-13 du code général de la fonction publique)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20230412-2023-04-36B-DE  
Date de télétransmission : 19/04/2023  
Date de réception préfecture : 19/04/2023